

**ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 28.05.2019 (19 H.)**

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 09.04.2019.

Rapporteur : M. DELMAS.

2) Informations règlementaires. Décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire (article L2122-22 du C.G.C.T.) :

- *Décision n° 11/2019 du 17.04.2019 : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre n° 19-I-05-PI « Maîtrise d'œuvre pour des travaux de création d'un étage avec bureaux au guichet unique de Grenade ».*
→ *Décision annulée et remplacée par la décision n° 18/2019 du 13.05.2019.*
- *Décision n° 12/2019 du 17.04.2019 : Tarifs des restaurants scolaires et des activités périscolaires et de loisirs.*
- *Décision n° 13/2019 du 23.04.2019 : Attribution du marché de travaux n° 19-I-01-T « Menuiseries sur les bâtiments communaux ».*
- *Décision n° 14/2019 du 23.04.2019 : Attribution du marché de Service n° 19-F-03-S « Contrôle périodique des bâtiments : leurs installations et leurs équipements ».*
- *Décision n° 15/2019 du 26.04.2019 : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre n° 19-I-02-PI « Maîtrise d'œuvre : Réfection des voiries et chemins piétonniers du cimetière de Grenade ».*
- *Décision n° 16/2019 du 26.04.2019 : Attribution du marché de travaux n° 19-F-06-T « Travaux de réfection des toitures ».*
- *Décision n° 17/2019 du 13.05.2019 : Défense des intérêts de la Commune de Grenade et de son Maire dans le cadre du recours intenté devant le Tribunal Administratif de Toulouse par Mme X, employée communale (requête enregistrée le 11.04.2019 sous le numéro 1901930-3).*
- *Décision n° 18/2019 du 13.05.2019 : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre n° 19-I-05-PI « Maîtrise d'œuvre pour des travaux de création d'un étage avec bureaux au guichet unique de Grenade ».*
Décision ANNULANT ET REMPLACANT la décision n° 11/2019 du 17.04.2019.
- *Décision n° 19/2019 du 13.05.2019 : Régies municipales / Elargissement des modes de recouvrement des recettes et de paiement des dépenses, à compter du 15.05.2019.*
- *Décision n° 20/2019 du 13.05.2019 : Contrat de bail commercial (Société 2 BM / site de la Nautique).*

Rapporteur : M. DELMAS.

3) Ressources Humaines. Validation du tableau des effectifs au 1^{er} avril 2019.

Rapporteur : M. DELMAS.

4) Ressources Humaines. Modification du tableau des effectifs.

Rapporteur : M. DELMAS.

**5) Ressources Humaines. Recrutement d'agents contractuels - Année 2019.
Modification de la délibération du 12.03.2019.**

Rapporteur : M. DELMAS.

6) Subventions exceptionnelles aux associations.

Rapporteur : M. DELMAS.

- 7) **PASS 2018-2019. Participation à verser aux associations.**
Rapporteur : M. DELMAS.
- 8) **Mécénat 2019 / Complexe sportif et culturel du Jagan.**
Rapporteur : M. DELMAS.
- 9) **Demande d'inscription au Contrat de Ruralité 2019. Revitalisation du Centre-Bourg : Aménagement Entrée de Ville (Intersection allées Alsace Lorraine - RD17 - Quai de Garonne), réouverture de l'Ilot Crayssac, installation de portails Quai de Garonne.**
Approbation du nouveau plan de financement et ajustement de la demande de subvention.
Rapporteur : Mr. DELMAS.
- 10) **Admissions en non-valeur.**
Rapporteur : Mme MOREL.
- 11) **Convention de mise à disposition de locaux entre la Communauté de Communes des Hauts Tolosans et la Commune de Grenade (Tiers lieu).**
Rapporteur : M. DELMAS.
- 12) **Opposition au transfert à la Communauté de Communes des Hauts Tolosans au 1er Janvier 2020 des compétences eau potable et assainissement des eaux usées.**
Rapporteur : M. LACOME.
- 13) **Signature d'une convention pré-opérationnelle entre l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie et la Commune de Grenade.**
Rapporteur : Mr. LACOME.
- 14) **Création d'une servitude de passage au profit d'ENEDIS (parcelles B n° 26 « Avenue de Gascogne » et n° 27 « Porte de Save »).**
Rapporteur : M. LACOME.
- 15) **Modernisation du réseau d'éclairage public rue Gambetta.**
Rapporteur : M. LACOME.
- 16) **Décision Modificative n° 01/2019.**
Rapporteur : Mme MOREL.
- 17) **Questions diverses.**
Rapporteur : Mr. DELMAS.

-oOo-